



Conseil économique et social

Distr. limitée
30 septembre 2016
Français
Original : anglais

Session de 2017

28 juillet 2016-27 juillet 2017

Point 18 h) de l'ordre du jour

Questions relatives à l'économie et à l'environnement : coopération internationale en matière fiscale

Projet de décision déposé par le Président du Conseil (Zimbabwe) à l'issue de consultations

Organisation des douzième et treizième sessions du Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale et de la réunion spéciale du Conseil sur la coopération internationale en matière fiscale

Le Conseil économique et social :

- a) Décide que la douzième session du Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale se tiendra à Genève du 11 au 14 octobre 2016;
- b) Approuve l'ordre du jour provisoire de la douzième session suivant :
 1. Ouverture de la session par le Président du Comité.
 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
 3. Examen des questions de fond relatives à la coopération internationale en matière fiscale :
 - a) Questions relatives à la mise à jour du Modèle de convention des Nations Unies concernant les doubles impositions entre pays développés et pays en développement :
 - i) Article 1 (Personnes visées) : application des dispositions conventionnelles aux entités hybrides;
 - ii) Article 8 (Navigation maritime, intérieure et aérienne) : signification et champ d'application de l'expression « bénéfices provenant de l'exploitation, en trafic international, de navires ou d'aéronefs »;
 - iii) Article 12 (Redevances) : amendements possibles au commentaire de l'article 12 en ce qui concerne :

16-16975 (F) 031016 041016



Merci de recycler 



- a. L'équipement industriel, commercial ou scientifique;
 - b. Les paiements liés aux logiciels;
 - iv) Article 23 A (Méthode de l'exemption) : point de vue minoritaire sur l'inclusion du paragraphe 4;
 - v) Article 26 (Échange de renseignements) : projet de code de conduite;
 - vi) Imposition des services :
 - a. Commentaire de l'article sur les services techniques;
 - b. Alternative proposée pour l'article 12;
 - vii) Érosion de la base d'imposition et transfert des bénéfices;
 - b) Questions diverses :
 - i) Mise à jour du Manuel pratique des Nations Unies sur les prix de transfert à l'intention des pays en développement;
 - ii) Imposition des industries extractives;
 - iii) Imposition des projets de développement;
 - iv) Renforcement des capacités;
 - v) Procédure d'accord mutuel – prévention et règlement des différends;
 - vi) Commerce international de marchandises – questions fiscales;
 - vii) Mesures d'incitation fiscale – présentation par le représentant du Fonds monétaire.
4. Ordre du jour provisoire de la treizième session du Comité.
5. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa douzième session ;
- c) Décide que la treizième session du Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale se tiendra à New York du 5 au 8 décembre 2016;
- d) Décide également que la réunion spéciale d'une journée du Conseil sur la coopération internationale en matière fiscale se tiendra à New York le 9 décembre 2016.
-